



République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du jeudi 07 juillet 2016

Date de la convocation :
01/07/2016

L'an deux mille seize et le sept juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.

Membres en exercice :
15

Présents :
12

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Louis BREMOND, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Marie-Claude CLAEYS, Paul LOMBARD, Cathie MAZZOLINI, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :
12

Secrétaire de séance:
Louis BREMOND

Représentés :

Madame Stéphanie GIOVANNONI par Monsieur Joanny BOUNOUS

Absents :

Christian BOURRELLY, Cyrille PRACHE

DE 2016 038

Objet: Projet Utile - cession de terrain

Monsieur le Maire rappelle les précédentes discussions relatives à l'agrandissement du magasin Utile par la SAS CALEO ainsi que la dernière délibération en date du 27 mai donnant un accord de principe pour un bail à construction et un engagement pour la cession des parcelles qui seront construites pour ce projet.

Monsieur le Maire souhaite aujourd'hui délibérer à propos du prix du terrain à céder et fait état de la proposition de la SAS CALEO d'un montant de 30 000€ pour 500m² soit 60€ le m². Il fait également état de l'engagement de la SAS CALEO consistant à aménager le parking public jouxtant son magasin (le cahier des charges sera clairement précisé dans le bail à construction).

Considérant l'évaluation émise par France Domaines à 54€ le m²,

Considérant que la surface à céder ne pourra être définitive qu'une fois la construction du magasin terminée,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

à la majorité, avec 1 voix contre (Marie-Claude CLAEYS), 1 abstention ((Cathie MAZZOLINI) et 11 voix pour,

- **FIXE** le prix de vente du terrain à 60€ le m² ;
- **PRÉCISE** que la surface cédée, comprenant l'espace de vente de 299m² ainsi que les annexes, n'exèdera pas 565m² ;
- **PRÉCISE** l'engagement de la SAS CALEO pour l'aménagement du parking public jouxtant le futur magasin.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

Pour le Maire empêché
L'Adjoint

